

# PAR MONTS ET RIVIÈRE

Mai 2018, volume 21, no 5



REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX  
SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

## Sommaire

- 4** Les Aïeux  
Par : *Clément Marchand*
- 7** L'idéal démocratique des  
Patriotes de 1837-1838  
Par : *Luc Guay*
- 8** Les Patriotes de 1837 et Saint-  
Hyacinthe  
Par : *Gilles Laporte*
- 9** La France et la Nouvelle-France  
dans le dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle  
(1)  
Par : *Gilles Bachand*
- 10** L'origine des actes de baptêmes  
Par : *Cécile Choinière*

## Chroniques

Coordonnées de la Société	2
Mot du président	3
Pêle-Mêle en histoire... généalogie...patrimoine	15
Nouveaux membres	15
Prochaines rencontres	15
Activités de la SHGQL	15
Nouveautés à la bibliothèque	16
Nos activités à venir été 2018	17
Un sentier patrimonial et historique à Saint-Césaire	17
Nos activités en images	18
Merci à nos commanditaires	18



*Les Aïeux Xavier Désautels  
et Alméria Tetreault*



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique.

## 38 ans de présence dans les Quatre Lieux

La Société est membre de :

[La Fédération Histoire Québec](#)

[La Fédération québécoise des sociétés de généalogie](#)

### COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

<b>Adresse postale :</b> 1291, rang Double Rougemont (Québec) J0L 1M0 Tél. 450-469-2409	<b>Adresse de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux :</b> Édifice de la Caisse Populaire 1, rue Codaire Saint-Paul-d'Abbotsford Tél. 450-948-0778	<b>Site Internet :</b> <a href="http://www.quatrelieux.qc.ca">www.quatrelieux.qc.ca</a> <b>Courriels :</b> <a href="mailto:luccettelevesque@sympatico.ca">luccettelevesque@sympatico.ca</a> <a href="mailto:shgql@videotron.ca">shgql@videotron.ca</a>
---	--	--

### SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

[www.facebook.com/quatrelieux](http://www.facebook.com/quatrelieux)

<b>Cotisation pour devenir membre :</b> La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année. 30,00\$ membre régulier. 40,00\$ pour le couple.	<b>Horaire de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux :</b> Mercredi : 9 h à 16 h 30 h Semaine : sur rendez-vous. Période estivale : sur rendez-vous.
--	---

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée neuf fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue doit être adressée au rédacteur en chef :

Gilles Bachand tél. : 450-379-5016.

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles et des photos parues dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2,00\$ chacun.

**Dépôt légal : 2018**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISSN : 1495-7582

Bibliothèque et Archives Canada

**Tirage :** 200 exemplaires par mois

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux



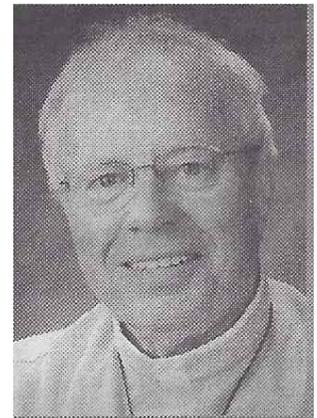
**Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir**

Bonjour vous tous.

**Erratum** : Je signalais dans le dernier numéro de la revue que c'était Mme Ruth Benoit qui avait collaborée avec Mme Aline Desparts-Ménard à écrire la section de généalogie des familles de Ange-Gardien dans le livre de Mme Azilda Marchand : *La petite histoire de l'Ange-Gardien*. C'était belle et bien Mme Claire Robert-Benoit, mère de notre vice-président Jean-Pierre Benoit. Avec toutes mes excuses Jean-Pierre, pour cette inexactitude !

Luc Lewis, membre de notre Société, signale que Mme Colombe Martel a collaboré à la rédaction de l'article : *Une maison patrimoniale de Saint-Césaire réduite en cendres Le magasin général d'Honoré Neveu*, paru dans la revue du mois dernier.

Nous avons le regret de vous signaler le décès d'un membre et grand ami de la Société, l'abbé Léo Lemay, curé durant 22 ans à Ange-Gardien. Durant cette période, il a redonné à l'église paroissiale son lustre d'antan, qui avait été malmenée lors des directives du II<sup>e</sup> concile œcuménique du Vatican en 1962. Léo aimait l'histoire. Depuis quelques années, il a remis à la Société plusieurs magnifiques volumes concernant le patrimoine bâti et religieux du Québec, il s'intéressait aussi à l'histoire des Abénakis, il aimait aussi venir rencontrer nos bénévoles à la Maison de la mémoire pour échanger sur certains sujets généalogiques et historiques. Nous nous souvenons tous aussi de son autre passion : la photographie. Durant sa période curiale à Ange-Gardien, Léo a pris des milliers de photographies, illustrant ainsi la vie de cette communauté des Quatre Lieux. Du point de vue philosophique, il avait cette vue de l'esprit que « *Ce qui est important dans la vie, c'est l'amour humain, s'aimer toujours et toujours...* » Salut Léo et bon voyage !



Nous avons depuis quelques années des activités estivales, pour prendre connaissance de celles-ci, voir s.v.p. la page 17. **Ne pas oublier notre « brunch-bénéfice » le 27 mai 2018.**

Comme à tous les ans, nous prenons une période de vacances en ce qui concerne cette revue. Nous vous reviendrons au mois de septembre prochain avec on l'espère des petits articles, qui vous ferons connaître davantage nos familles et l'histoire des Quatre Lieux.

Salutations cordiales, bonne lecture et je vous souhaite un très bel été !

*Gilles Bachand Historien*

**Conseil d'administration 2018**

**Président et archiviste** : Gilles Bachand

**Vice-président** : Jean-Pierre Benoit

**Secrétaire-trésorière** : Lucette Lévesque

**Administrateurs (trices)** : Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens, Madeleine Phaneuf, Cécile Choinière, Jean-Pierre Desnoyers, Fernand Houde et Gilles Laperle

**Webmestre** : Michel St-Louis **Agente de communication** : Françoise Imbeault



## NOTES HISTORIQUES

### *... Les aïeux ...*

J'ai trouvé ce merveilleux texte poétique de l'auteur Clément Marchand<sup>1</sup> et j'en suis tombé amoureux. Son vocabulaire m'a subjugué !

Bonne lecture !

**R**USTIQUE sabot déniché sous la bure nitreuse d'un vieux bahut, un jour que je m'étais aventuré sous les combles, sabot grossier, couleur de glèbe, qui portes l'empreinte des coutumes ensoleillées d'autrefois, donne-moi d'évoquer ici la vie de mes aïeux dans sa vive couleur.

*Emblème d'un âge dont les travaux étaient tout de soleil, d'après conquêtes et de chansons, sabot issu de la plus humble paysannerie l'émouvant est que tu partageas avec elle le mérite obscur de nos premiers sillons et que ta relique me soit soudain apparue parmi tant d'incolores vieilleries.*

*Quel habile paysan dégagea ton galbe élémentaire à même la bûche de hêtre et lui donna une aussi austère utilité ? Nul ne le sait plus, sinon tes contemporains relégués dans les ravalements, humbles témoins des temps révolus, sinon ce rouet boiteux qui a cessé de geindre ou ce métier tordu aux montures évidées.*

*O sabot poudreux, ta simple vue me révèle la vie des anciens jours avec ses débuts précaires, ses combats sans gloire et la courbe lente de son progrès. En ta forme incurvée je retrouve les lois de prudence, de sobriété et de courage qui la façonnèrent. Je vois aussi mes ancêtres, solides piliers de race, construisant la maison dans une clairière et labourant le sol dans lequel ils l'ont encrée.*

*O sabot vétuste, j'admire ton désir de survivre avec tout le monde d'impressions qui se cache en toi et je veux que, semblable à quelque reliquaire évocatoire, t'illuminant soudain des soleillées anciennes, tu me rappelles l'histoire des anciens maîtres.*

*Guêtré, sanglé, petit soldat du Roy, ayant ouï raconter par de vieux loups de mer, le soir, à la flambée de l'âtre, la merveilleuse histoire d'une France nouvelle, le fils de la chaumière angevine<sup>2</sup>, le jouvenceau des farandoles, accourut de son hameau natal.*

*Il quitta la métairie au soleil couchant. Un attelage de roussins aiguillonnés par un tâcheron, hart à la main, traçait encore le sillon ocré dans cette terre mille fois mère. Une forte odeur de glèbe s'évaporait du terreau écorché. Et par cette fin de jour, le doux ciel angevin était laqué de vermillon.*

*Il troussa sur son dos le rugueux havresac. Sans verser une larme, car il était d'une nature bien trempée, il embrassa tous ceux de la maison. Puis emportant en bonne place le souvenir de leur visage, la leçon de leur sagesse, la ligne de leurs toits et la façon de leurs travaux, il s'en fut prendre le coche à l'auberge du village.*

<sup>1</sup> Clément Marchand, *Courriers des villages*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1941.

<sup>2</sup> L'auteur désigne ici les provinces de l'ouest de la France ou la majorité de nos ancêtres ont émigrés : Bretagne, Poitou, Normandie, etc. Notre ancêtre Nicolas vient de l'Île de France, soit la région de Paris.

*Seul, détaché des siens, mais déjà en tête le dessin de toute une vie, il se sentait viril et défendu contre toute lâcheté du cœur. Au deuxième jour de route il laissa continuer le coche, son itinéraire n'étant plus le même. Et tout le jour, par les chemins creux, traversant les hameaux à la bonne allure de son cheval, et toute la nuit au bleu de lune, par sentes et sentiers, au long des champs de bure, le futur fondateur d'une lignée s'achemina vers la France nouvelle.*

*Baigné de lumière matinale, voici La Rochelle et ses dômes vieillots. Les fenêtres mansardées s'éveillent au son des cloches monacales. Sur la chaussée déserte résonne le galop du chevalier de guet. De loin monte la rumeur des estaminets qui bordent les quais. Voici l'auberge à relais, le rubicond hôtelier et les matelots accoudés devant des pichets de cidres. Voici le vieux havre que la mer bat de ses vagues, et, huchés sur des ballots de varech et de sel, les rudes marins qui vont partir.*

*Ce matin le débarcadère est tout animé. Les chevaux piaffent sous les branlants apprentis et l'éclatant juron des gabarriers domine le fracas des felouques ballottées aux bouches des goulets.*

*Une caravelle va bientôt partir vers un pays de songe, vierge encore, qu'on dit arrosé de fleuves géants et habillé de forêts bruissantes. La vieille France envoie sa contribution humaine, sa réserve d'aventure, ses économies de bon sens et de courage à la Nouvelle-France.*

*Et le brave gars s'est embarqué avec ses paquets de hardes au bras, un peu triste de se sentir détaché de la chaîne familiale, mais content de son audace et l'esprit déjà tourné vers les mirages de l'aventure. Les angélus oscillaient dans les clochers ajourés. L'océan, effleuré par des voilures de goélette, étalait au midi sa masse nerveuse et poudrée d'or.*

*Le brick le berça sur les flots, tandis qu'à la chaumière natale, au frais des contrevents, père, mère, enfants, dans le songe du petit soldat, rompaient sur la table rustique le pain de la terre angevine.*

*Dans la nuit des rayons poussiéreux, entre les cuirs écussonnés et les rugueuses pages cadastrales, les noms d'ancêtres – ceux des baptêmes et des épousailles – se fanent maintenant dans l'oubli.*

*Les lourds registres bruns et ces papiers d'intendance historiés d'armes vieillottes sont comme l'ossuaire où le passé s'est réfugié.*

*Pages rouillées et paraphées à l'encre pâlie, ennoblies par le seing compliqué des seigneurs, – mieux que les dires et les légendes, elles attestent la lignée de souche angevine, qui, depuis l'ère des fiefs, fleurit et reflourit en gerbes paysannes.*

*Car ils furent, laboureurs et métayers, ceux qui avec un nom de France nous légèrent une tradition d'honneur et de gaîté, ceux qui nous transmirent des muscles nerveux et durs et une tête raisonneuse. Et c'est dans l'allégresse du courage que leurs bras héroïques taillèrent à même la forêt les domaines patrimoniaux.*

*Leur idéal était la conquête. En leurs muscles tressaillaient la force et l'impatience constructrices. Les pins blancs, maîtres du nouveau monde, tombèrent sous le vol tourbillonnant de leurs cognées. Et maintenant, où pendant des millénaires s'étaient ramifiés les arbres nouveaux, un toit s'avère, en plein terroir, comme un îlot à travers des vagues moutonnantes d'épis.*

*Je les évoque et les recrée en moi, ces rudes ancêtres, ces mécontents de l'horizon natal, eux qui, méprisant les situations de tout repos, sont venus dans un pays où les attendaient le risque et l'aventure. Ils revivent en moi. Et les voici, enveloppés de sombres falbalas ; ils s'acheminent tannés de fatigue, le masque las, vers une fumée toute blanche parmi les ombres du soir. Leur voix sourde émeut le calme des choses ; et c'est le miracle du blé que j'aperçois là-bas, derrière eux, au creux des combes où les premières gerbes s'agenouillent.*

*Et les actives femmes en jupes d'indienne, C'est leur jeune profil qui renaît dans l'entrebaillement des portes. Elles ont d'humbles figures dont les soucis ont fané les charmes, souvent ravlinées par l'inquiétude, émaciées, mais d'où s'irradie la flamme intelligente du regard. Douces et fécondes mères dont l'âme forte et le bon sens constituaient les assises des foyers nouveaux.*

*Ô captivante imagerie de cet âge simple, permanente allégresse des travaux de la terre, routes claires comme des coulées de soleil, sentiers de glaises dure résonnant sous la foulée des troupeaux, maisons en pierre des champs solidement assises sur des traditions éprouvées, ayant perron d'honneur et pignon sur le chemin du roi, ô passé bien-aimé, puisses-tu renaître un peu par le truchement des mots et, de ton écharpe aux reflets changeants, secouer une poussière de soleil sur la misère contemporaine.*

*Une voix sonne.*

*L'entends-tu, voyageur au cœur las, qui chemines à l'affut des ombres ancestrales ?*

*Une voix des anciens jours émeut le calme de la ferme. C'est comme si soudain les choses renaissaient, comme si le vieux bien reprenait son visage de soleil.*

*Une voix sonne clair dans le tranquille crépuscule. On dirait qu'une soudaine activité, une vie pleine de relief, va remplacer le sommeil. Une voix des anciens jours... Et l'étable falotte aux carreaux de soleil et les granges qu'autrefois gonflaient les orges mûres rendent soudain l'accent de vie des anciens jours. Est-ce la chanson de Firmin qu'on engageait pour le temps des labours ? Serait-ce enfin le réveil des choses mortes ? N'entends-tu pas grincer les portes et crier les poulies et gémir les citernes, et s'animer soudain toute la ferme ?*

*Une voix gaillarde sonne.*

*Sur la paille des litières, les bœufs roux s'endorment. Le jeune bétail secoue encore les ridelles. Il m'a semblé voir le profil d'une présence dans la clarté confuse. Crépuscule. Les ombres s'embusquent dans la cour et les carreaux des étables vieillottes s'éteignent, au son de cette voix dont s'émeut le soir d'automne.*

*L'entends-tu bien ? C'est la voix de l'autrefois, la même qui charmait les soirs de ton enfance, la même qui semait par tout l'ancien domaine la sereine émotion des cantilènes.<sup>3</sup>*

*Elle sonne tandis qu'en le creux des ornières le sang des soirs s'égoutte. Et voici qu'avec les ombres, sur la route, un mendiant se traîne, le même qui jadis – après de longs chemins parcourus dans le noir – heurtait le seuil de la ferme, le soir, le seuil feutré d'ennui et qu'ont terni les deuils.*

**Clément Marchand**



<sup>3</sup> Poèmes épiques de forme brève.

---

## *L'idéal démocratique des Patriotes de 1837-1838*

---

Pour souligner la Journée nationale des Patriotes le 21 mai prochain, je vous suggère la lecture de ce texte du professeur Luc Guay de l'Université de Sherbrooke paru dans un dépliant du *Comité estrien de la Journée nationale des Patriotes*.

Quand les Britanniques ont conquis la Nouvelle-France en 1763, ils appelèrent leur nouvelle colonie, «Province of Quebec» à qui ils offrirent en 1791 l'Acte Constitutionnel qui divisa la colonie en deux, soit le Haut et le Bas-Canada. Les nouveaux «sujets» obtinrent une Chambre d'Assemblée composée de députés élus par la population : tout un changement de gouvernance pourrait-on affirmer. La population pouvait enfin former des partis politiques qui défendraient ses intérêts. Mais il n'en était rien étant donné par le gouverneur général nommé par le Parlement de Londres nommait les membres des Conseils législatif et exécutif qui avaient pour mission d'accepter ou de refuser les lois proposées par les députés... De plus, le gouverneur général avait droit de veto sur tout ce qui lui était présenté. Pendant plus de 30 ans les députés se butaient sur les refus des différents gouverneurs ainsi que des membres des Conseils législatif et exécutif. C'est pourquoi rédigèrent-ils un document en 1834 qu'ils intitulèrent les 92 Résolutions» qui renfermaient les revendications des députés du Parti Patriote. Les principales revendications des Patriotes pourraient se résumer en trois points majeurs :

- 1/Abolition du droit de veto du gouverneur général.
- 2/L'élection des membres des Conseils exécutif (les ministres de l'époque) et législatif.
- 3/accès aux Canadiens-français à la fonction publique et non pas seulement aux Britanniques.

La réponse de Londres aux 92 Résolutions fut négative : ces 10 Résolutions Russel mirent le feu au poudre car en plus de nier l'abolition du droit de veto du gouverneur général, il lui donnait encore plus de pouvoirs en affirmant qu'il pourrait désormais se passer du consentement des députés pour voter les subsides ou argent servant à défrayer les coûts de l'administration de la colonie...Le Parlement de Londres ajouta en plus qu'il n'était pas question de rendre les Conseils législatif et exécutif électifs, et que si les manifestations de mécontentement persistaient, le Parlement britannique serait dans l'obligation d'unir les deux colonies du Haut et du Bas-Canada afin de réduire le poids de la majorité canadienne-française dans ses deux colonies.

En conséquence, le gouverneur général Gosford fit interdire toute assemblée publique ce qui ne fit que de les rendre encore plus «populaires» comme on l'a vu dans les villages de Saint-Ours et Saint-Charles, le long du Richelieu, où de telles assemblées regroupaient entre 1000 et 5000 personnes! Devant cette «bravade» de la part des Canadiens de l'époque, et devant la stratégie adoptée par leurs chefs dont Louis-Joseph Papineau et Wolfred Nelson qui proposaient le boycottage des produits britanniques afin de ne pas payer de taxes sur ces produits importés de Grande-Bretagne, privant ainsi l'administration de revenus importants, Gosford proclama un mandat d'arrêt contre les principaux chefs patriotes dont Papineau.

Une troupe de soldats britanniques se rendirent le 23 novembre 1837 à Saint-Denis pour les capturer, mais les chefs patriotes furent défendus par les habitants et repoussèrent les soldats britanniques. La revanche britannique s'exprima deux jours plus tard au village voisin de Saint-Charles où les troupes britanniques l'emportèrent facilement sur les troupes patriotes mal équipées et mal préparées. Et quelques semaines plus tard, en décembre, dans le village de Saint-Eustache, les troupes britanniques vainquirent à nouveau les troupes patriotes. Le commandant des troupes britanniques, John Colborne fit dévaster les villages de Saint-Eustache ainsi que celui de Saint-Benoit afin de réprimer ces insurrections.

Plusieurs des chefs de cette première insurrection se rendirent aux États-Unis afin de ne pas être capturés et de préparer une seconde invasion.

Ainsi, une seconde insurrection se préparait en ce début d'année 1838 : une organisation secrète, les Frères Chasseurs avaient même été mise sur pied, comptant environ 1000 miliciens Patriotes. L'attaque devait se produire en novembre 1838. Le gouverneur Gosford et le commandant Colborne eurent vent de l'affaire et firent venir un plus grand nombre de soldats pour défendre le territoire, ce qu'ils firent comme en 1837 : la seconde insurrection fut aussitôt matée. La Constitution de 1791 fut suspendue et Londres dépêcha Lord Durham afin d'enquêter sur les événements et proposer une solution durable. Ce dernier se rendit compte dès son arrivée en 1838 qu'un gouvernement responsable résoudrait bien des problèmes, mais Londres s'y refusa et mit plutôt à exécution en 1840 l'union du Haut et du Bas-Canada, ce qui provoqua, on s'en doute, d'autres mécontentements au Bas-Canada.

Enfin, soulignons que 12 Patriotes furent pendus Au Pied du Courant à Montréal entre 1838 et 1839 (une vingtaine le fut aussi dans le Haut-Canada), et des centaines de prisonniers croupirent pendant plusieurs mois dans les prisons de Montréal. Quant à Papineau, il revint d'exil après l'amnistie déclarée par Londres en 1844 pour les 58 exilés soit en Australie ou aux États-Unis, mais il n'avait plus la «cote» comme on dit, alors que Wolfred Nelson, son collègue le plus proche, l'accusait d'avoir déserté lors de la bataille à Saint-Denis en 1837... Toutefois, en 1848, Londres accepta l'idée défendue si âprement par les Patriotes, soit celle d'accorder l'élection des Conseils législatif et exécutif.

Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est qu'en 1848, soit dix ans après les rébellions, les Patriotes ont obtenu en partie ce pour quoi ils s'étaient battus, soit l'obtention d'un gouvernement responsable où le droit de veto du gouverneur général n'avait plus préséance sur les décisions de la Chambre d'Assemblée; les députés obtinrent aussi le droit de choisir parmi eux ceux des ministres qui eurent pour tâche d'exécuter les lois votées par les députés. Mais il faut souligner le sacrifice de milliers de partisans Patriotes qui ont su braver la gouvernance britannique afin d'obtenir un idéal démocratique pour lequel ils se sont battus.

## Luc Guay

%%%

## Les Patriotes de 1837 et Saint-Hyacinthe

Dès 1832, des réunions à saveur réformiste se tiennent à l'occasion d'une élection partielle contestée. Les débats sont particulièrement vifs au séminaire de St-Hyacinthe, un important foyer d'animation nationale. L'organisation politique se met en place en avril 1834, autour d'un comité patriote représentant les paroisses de Saint-Hyacinthe, Saint-Damase, Sainte-Rosalie, La Présentation, Saint-Césaire, Saint-Simon, Saint-Pie, Saint-Paul-d'Abbotsford, Saint-Hugues et Saint-Dominique. À compter de juillet 1835, l'Association réformiste et l'Union patriotique assurent quant à elles les communications avec le Comité central de Montréal. Une semaine plus tard, Louis-Joseph Papineau est de passage à Saint-Césaire, où il prononce un vibrant discours. Une réception a ensuite lieu en son honneur à Saint-Hyacinthe, probablement au manoir de sa sœur, Rosalie Papineau, seigneuresse des lieux.

Entre les assemblées et l'appel aux armes, se déroule à St-Hyacinthe une série de charivaris politiques, ces manifestations bruyantes destinées à intimider des adversaires politiques et les forcer à démissionner de leur charge publique. Des charivaris sont notamment menés contre le juge de paix Jean-Baptiste Casavant, le lieutenant Benjamin Goulet et l'officier de milice Emmanuel Couillard-Després.

Le plus célèbre de ces charivaris vise nul autre que le général John Colborne. Le 13 septembre 1837, le général en chef des forces britanniques en Amérique fait halte à Saint-Hyacinthe dans le cadre d'une tournée d'inspection. Par le plus pur des hasards, s'y trouve aussi Louis-Joseph Papineau qui conduit ses fils Lactance et Gustave au collège pour le début des classes. L'arrivée du tribun était attendue et des festivités sont déjà prévues. Profitant de l'effervescence, certains détournent cependant la foule vers l'auberge où séjourne la suite du général Colborne. Ils sont bientôt une quarantaine, menés par Thomas Boutillier, Eusèbe Cartier, Ambroise Brunelle, François Papineau et Arthur Delphos, à encercler l'édifice et à scander « À bas Colborne ; c'est un traître au pays ! À bas les Anglais ! Hourra pour Papineau ! À bas les soldats ! », « Vive Papineau ! À bas Colborne et Gosford ! » et « Il n'y a pas de bureaucrates ici ; s'il y en avait, il faudrait les mettre entre deux bœufs. »

Clairement embarrassé, Papineau demande à ce qu'on cesse immédiatement le charivari et convoque les responsables chez dame Rosalie Papineau Dessaulles où il loge. Le lendemain, les charivaristes de la veille plantent devant l'église de Saint-Hyacinthe un mai surmonté d'un bonnet de la liberté en l'honneur de Papineau. L'événement symbolise clairement qu'à l'encontre du général anglais, c'est au chef patriote que le peuple reconnaît l'autorité légitime.

**Gilles Laporte**

**Historien**

Référence : *Huffpost*



## *La France et la Nouvelle-France dans le dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle ( 1 )*

Voyons le contexte historique de la venue de mon ancêtre Nicolas Bachand en Nouvelle-France. ( Il va se marier avec Anne Lamoureux à Boucherville en 1692 ). Il est tiré du document : *De Nicolas à Édouard, Flavie et Laure 12 générations de Bachand en Nouvelle-France*. Présentement 260 pages.

### **La guerre l'Europe progressivement coalisée (1685-1689)**

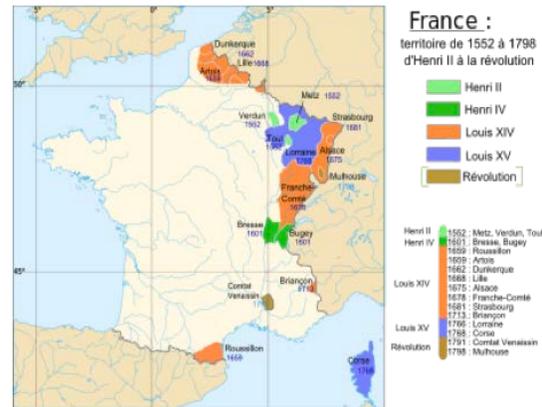
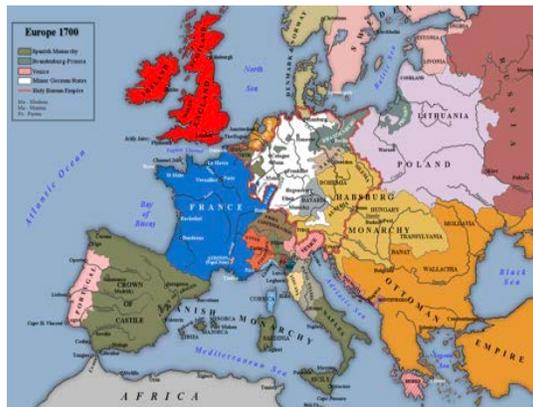
En conflit avec le Pape à propos de son droit de régale, Louis XIV va prétendre des droits de succession sur le **Palatinat** (région allemande situé au Nord de l'Alsace). Seulement la région est calviniste et en 1685 Louis XIV lutte clairement contre l'hérésie. Face à cela Léopold crée une nouvelle coalition qui regroupe France, Provinces-Unies, Suède. Un autre obstacle à Louis XIV, c'est le fait que l'Angleterre, en 1688, tombe aux mains de **Guillaume III d'Orange**, déjà **stathouder** (chef du pouvoir exécutif pour l'ensemble des Provinces-Unies) des Provinces-Unies et farouche opposant à Louis XIV depuis la **guerre de Hollande** (1672-1678). Jacques II Stuart (fils de Charles II Stuart), ancien roi d'Angleterre, va être chassé du trône et viendra se réfugier en France.

### **La guerre de Ligue d'Augsbourg (1688-1697)**

La France veut prévenir la guerre avec la coalition en attaquant la première et en ravageant méthodiquement province allemande après province allemande. Mais l'atrocité de l'acte ne fait que provoquer irrémédiablement un conflit. Louis XIV, qui passe pour un guerrier sanguinaire aux yeux des princes allemands, se retrouve bientôt seul contre l'Europe coalisée.

La guerre est déclarée en 1690 : Tourville prend la tête des armées françaises. Les combats ont lieu sur mer de 1690 à 1692 et sur terre de 1690 à 1697. La guerre se joue dans un épuisement des adversaires : En France on connaît une grave crise économique due au temps qui tue les récoltes et aux maladies qui se propagent facilement ( 2 millions de morts, soit 10 % de la population, la misère touche tout le pays en 1693-1694 ).<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Wikipédia. *La France à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*.



La France et l'Europe lors de la guerre d'Augsbourg

Voyons maintenant comment se répercute cette guerre entre la France et l'Angleterre ici même en Nouvelle-France. Ceci nous donnera une vue de cette période de notre histoire que notre ancêtre Nicolas a connue à partir de son arrivée en Nouvelle-France en 1685 et sa mort en 1709 à l'âge de 40 ans. Il a connu certainement de grandes joies, mais aussi comme nous le verrons des moments de peur et d'anxiété face aux Iroquois et à l'invasion des Anglais.

Le grand spécialiste de la Nouvelle-France l'historien Marcel Trudel résume ainsi cette période de notre histoire<sup>5</sup> :

### Le conflit de deux empires

« En Europe, une longue crise politico-religieuse aboutit, par la Ligue d'Augsbourg (1686), à une guerre générale qui lance contre le bloc des nations catholiques celui des nations protestantes. En Amérique, le monde anglais et le monde français vont aussi en venir à une épreuve de force.

### Le besoin d'espace vital d'une petite colonie à fourrures

Au moment où éclate le conflit américain, il y a une effrayante disproportion des forces. Du côté anglais, une population d'environ 250,000 habitants ; un empire riche en produits les plus divers grâce à la variété de ses climats ; des colonies fortes d'un commerce extérieur que favorise une mer accessible toute l'année. Du côté français, une colonie dont l'aire quasi illimitée<sup>6</sup> est protégée par des défenses naturelles, ( entre autres les Adirondacks, le fleuve Saint-Laurent qui gèle, etc. ), mais qui ne compte que 12,000 habitants ( à peine la population du petit Rhode-Island d'alors ) ; colonie isolée du reste du monde six mois par an, qui n'a ni industrie ni marine et dont l'économie reste toujours basée sur le commerce du castor. Et c'est justement à cause du castor que cette petite colonie française de 12,000 habitants est forcée de s'étendre sans cesse ; elle doit interdire l'accès des Grands Lacs aux marchands du littoral atlantique, en particulier à ceux de New-York, et l'on assiste entre les comptoirs du Saint-Laurent et ceux de New-York, à une lutte commerciale qui ne prendra fin qu'en 1783. Cette petite colonie doit aussi empêcher que les fourrures ne soient acheminées vers la baie d'Hudson et elle doit en occuper elle-même les comptoirs ; c'est cette dernière solution qu'elle applique, lorsque la *Compagnie française de la Baie d'Hudson*, dite aussi *Compagnie du Nord*, établie à Québec en 1682, installe un poste à l'embouchure du fleuve Nelson ; or la défection de Radisson<sup>7</sup> en 1684 livre ce poste aux Anglais.

### Une première guerre victorieuse

Ainsi, avant même que les métropoles soient en guerre, la colonie laurentienne, qui a engagé des fonds considérables dans la *Compagnie du Nord*, lance une première offensive militaire du côté de la Baie d'Hudson. En 1686, soutenu par le marchand Aubert de La Chesnaye,<sup>8</sup> le chevalier de Troyes remonte la

<sup>5</sup> Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal, Holt, Rinehart et Wilson, 1971, p. 76-81.

<sup>6</sup> Voir la carte qui va suivre dans le texte, de la Nouvelle-France à son apogée.

<sup>7</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre-Esprit\\_Radisson](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre-Esprit_Radisson)

<sup>8</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles\\_Aubert\\_de\\_La\\_Chesnaye](http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Aubert_de_La_Chesnaye) La belle et grosse maison en pierre lorsque tu visites le Musée de la civilisation à Québec, était sa demeure. Il fut l'un des hommes le plus riche de la Nouvelle-France.

rivière des Outaouais avec une centaine d'hommes et va s'emparer, avec les frères Le Moyne ( dont Iberville ) des forts anglais Monsoni, Rupert et Albany.



Aubert de La Chesnaye



Pierre Le Moyne d'Iberville

Au cours des années suivantes, Iberville et ses frères occuperont tous les postes de traite des Anglais.<sup>9</sup> La guerre générale débute en août 1689, par un raid des Iroquois sur Lachine, port d'embarquement des pays d'en haut. »

Quittons pour un moment l'historien Trudel et regardons de plus près cette attaque des Iroquois contre Lachine situé sur l'île de Montréal et pas très loin de Boucherville. Où était notre ancêtre au moment du massacre ? Malheureusement nous ne le savons pas. Par contre, il a certainement entendu des gens en parler près de lui. Nous reviendrons plus loin dans ce livre, sur son vécu probable durant cette période.

Le déploiement des Français vers l'Ouest au cours des années 1670 et 1680 empêche la confédération des Iroquois d'avoir accès à de nouvelles sources des pelleteries et menace la traite des fourrures des anglais de New-York. À cette époque, la France et l'Angleterre sont en paix, c'est pourquoi les autorités de New York choisissent de pousser les Iroquois, dont les relations avec la France sont déjà tendues, sur le sentier de la guerre. Dans la nuit du 4 au 5 août 1689, quelque 1500 guerriers attaquent la petite colonie de Lachine à l'ouest de Montréal, tuent 24 colons et en capturent entre 70 et 90 autres dont 42 ne revinrent jamais et ils vont détruire 56 des 77 maisons. La férocité de l'attaque terrorise les habitants de la région de Montréal. En effet, des tortures sont infligées aux villageois et des rumeurs courent à propos de cannibalisme. Durant la décennie qui suivra, les oppositions entre Français et Amérindiens deviendront de plus en plus violentes et les villages de la région de Montréal subiront plusieurs autres massacres du genre. Les raids se multiplient et font des vides cruels dans la petite population de la région montréalaise.

Le contexte historique est que le successeur de Frontenac comme gouverneur, Joseph-Antoine Le Febvre de La Barre, n'est pas à la hauteur militairement. Après un an de mandat, il est remplacé par Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville en 1685. Il va entreprendre des actions contre les tribus iroquoises en 1687. ( Nous verrons le rôle important de Denonville dans la venue de notre ancêtre Nicolas, plus loin dans le texte ). Le massacre de Lachine est donc vu comme le résultat de cette campagne militaire contre les Iroquois.

Dans un ouvrage publié en 2008, l'historienne [Louise Dechêne](#) déplore le peu de place que les historiens ont fait au cycle de violence et de guerre larvée qui s'amorce avec le massacre de Lachine et qui se poursuit au moins jusqu'en 1693. « Personne n'a encore fait le compte des victimes de cette guerre », écrit-elle, « et la tendance actuelle, chez les historiens et démographes québécois est de minimiser les pertes et de rejeter les estimations des contemporains dès qu'elles sont un tant soit peu élevées. Un article récent ramène les 200 morts et blessés du sac de Lachine à quelques dizaines (...) »

---

<sup>9</sup> Il faut lire le livre de l'historien Guy Frégault : *Iberville le conquérant*. Tous les pays du monde possèdent des héros et ils en sont très fiers ( États-Unis, France, Angleterre, etc. ) Malheureusement nous, nous avons occulté de notre histoire les héros de la Nouvelle-France.

Selon l'historienne, les décomptes effectués à partir des documents d'archives sous-estiment la mortalité réelle enregistrée à Montréal et aux alentours à partir de 1689. C'est, dit-elle, que les papiers d'état-civil sont incomplets : « Faut-il rappeler que ceux qui meurent dans les guerres ne sont presque jamais enterrés dans le cimetière paroissial et que les victimes des raids iroquois ne font pas exception ? »

Louise Dechêne pense que les pertes humaines chez les hommes – le groupe le plus exposé – auraient pu être de 250 à 300 individus, soit le dixième de la population mâle de la colonie.<sup>10</sup> Oui, les Iroquois rodent partout et notre ancêtre et sa famille ont été chanceux, ils n'ont pas eu à souffrir de ces attaques, souvenons-nous de Madeleine Jarret de Verchères<sup>11</sup> qui défend le fort de Verchères, l'année du mariage de Nicolas et Anne Lamoureux en 1692, et combien d'autres dans la grande région de Montréal comme à Lachenaie et l'Île Jésus ( Laval ) dans tous ces endroits, ils brûlent les maisons et tuent les habitants. Les habitants de la Nouvelle-France savent que ce sont les Anglais qui sont derrière les attaques iroquoises.

« En effet, note l'historien canadien anglais Eccles, c'étaient de mousquets anglais, de poudre et de plomb anglais que s'armaient les Iroquois, des hachettes et des couteaux anglais qu'ils utilisaient pour scalper et mutiler les Canadiens, c'étaient enfin les fonctionnaires d'Albany qui excitaient les Iroquois à se battre. » Le projet d'aller attaquer des établissements anglais de la Nouvelle-Angleterre reçoit donc l'approbation de tous. Ce fut au tour des Canadiens, de soldats français et d'alliés amérindiens d'aller se venger en Nouvelle-Angleterre.

Revenons maintenant à Marcel Trudel et les faits marquants de cette période en Nouvelle-France.

« Aussi, quand Frontenac revient de France<sup>12</sup> chargé d'envahir le New-York, doit-il se contenter pour protéger une colonie démunie, de lancer à son tour des partis de guerre qui sèment l'épouvante. Les colonies anglaises répondent avec des forces écrasantes. Une première offensive, celle de 1690, dirige contre la Nouvelle-France une armée de 2,000 hommes sous les ordres de Winthrop, qui doit envahir le Saint-Laurent par le lac Champlain ; et, pour tenter de prendre Québec, la flotte de Phips, forte de 34 vaisseaux et de 2,000 hommes. Or l'armée de Winthrop, affaiblie par les dissensions et la petite vérole, dû se débander avant d'entrer en campagne ; quant à Phips, qui en mai avait conquis Port-Royal, il subit un échec complet à Québec au mois d'octobre.

J'ouvre ici une parenthèse pour vous rappeler ces mots superbes de Frontenac disant à l'envoyé de Winthrop qui demande de se rendre. Frontenac répond : « *Non, je n'ai point de réponse à faire à votre général que par la bouche de mes canons et à coups de fusil ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi ; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien.* »



Frontenac : « *Par la bouche de mes canons* »

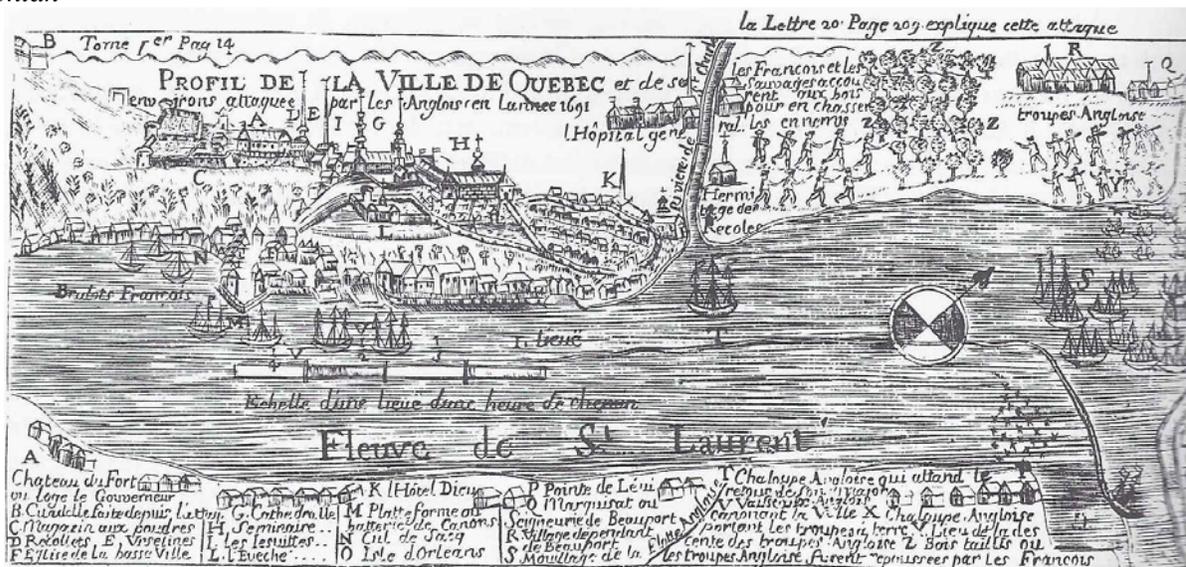
<sup>10</sup> Louise Deschêne, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le régime français*, Boréal, 2008, p. 161-162.

<sup>11</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire biographique du Canada.  
[http://www.biographi.ca/fr/bio/jarret\\_de\\_vercheres\\_marie\\_madeleine\\_3F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/jarret_de_vercheres_marie_madeleine_3F.html).

<sup>12</sup> Le gouverneur Frontenac est de retour comme gouverneur le 15 mai 1689.

Phips ne réussit pas à s'emparer de Québec et voyant l'hiver arrivé, le 23 et 24 octobre, il décide de retourner à Boston. La colonie était sauvée.

Le baron La Hontan est témoin de ces événements. Le dessin qui suit apparaît dans son livre *Voyages de La Hontan*



Le siège de Québec en 1690

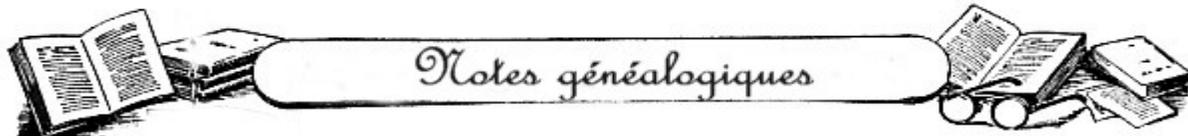
Poursuivons encore avec Marcel Trudel : « Le traité de Ryswick, en 1697, reconnaît la puissance française en Amérique. Certes, Terre-Neuve qu'Iberville avait conquise en 1696 et 1697, redevient possession anglaise, mais le traité laisse à la Nouvelle-France l'Acadie libérée et toute la baie d'Hudson. Un autre événement majeur, qui est bien moins l'œuvre de Frontenac que le résultat des rivalités commerciales chez les indigènes, vient consolider les positions françaises ; l'iroquoisie se prépare à une paix définitive avec les Français et avec leurs alliés. Depuis la destruction de la Huronie, les Iroquois avaient tenté en vain de s'assurer le commerce des Grands-Lacs ; ils avaient affronté une puissante ligue formée des Outaouais, des Miami et des Illinois, que soutenaient les Français ; d'autre part, il devenait urgent que les Iroquois échappent aux pressions du seul allié sur lequel ils pouvaient alors compter, le New-York.

Plusieurs tentatives de paix avaient échoué, soit à cause de l'opposition des Outaouais, soit à cause de la conduite parfois étrange des gouverneurs La Barre et Frontenac. Quoi qu'il en soit, une paix générale sera signée à Montréal en 1701 entre les Amérindiens des Grands-Lacs. »

Cette grande paix de 1701,<sup>13</sup> est à mon avis, très importante pour la colonie, car par la suite, les habitants ainsi que notre ancêtre et sa famille vont pouvoir vivre sans avoir peur de se faire massacrer par les Iroquois. Notre ancêtre était certainement présent à cette rencontre à Montréal. Il est venu comme toute la population environnante voir cette cérémonie unique qui groupait plus de 1 300 sauvages plus des soldats français et les administrateurs de la colonie. Cette cérémonie doublait en quelque sorte la population de cette petite ville coloniale. En 1685, à l'époque de Nicolas il y avait à Montréal 1 720 habitants. Il faut se rappeler que Montréal avait été fondée en 1642. Nicolas arrive tout probablement en Nouvelle-France en 1685 ?

**Gilles Bachand**  
**Suite en septembre prochain**

<sup>13</sup> Alain Beaulieu et Roland Viau. *La grande paix chronique d'une saga diplomatique*, Montréal, Éditions Libre-Expression, 2001, 127 p.



---

## L'origine des actes de baptêmes

---

Si nous pouvons aujourd'hui retracer nos ancêtres aussi facilement, nous le devons à une ordonnance du roi de France, François 1<sup>er</sup>. C'est en 1539 que la loi « Villers-Cotterets » fut promulguée et rendit, par le fait même, obligatoire l'inscription des actes religieux par les curés.

Par un curieux hasard, c'est au cours des années subséquentes que se colonise l'Amérique du Nord française et, dès le début de l'établissement, les missionnaires et les notaires furent présents. Ceux-ci se firent un scrupuleux devoir de noter par écrit tous les « grenouillages » des habitants. Aujourd'hui nous remercions le ciel et les rois de France d'avoir présidé, dès le début de la colonie, à la bonne tenue des registres et des événements importants. En effet, nous appartenons au seul peuple de la terre qui a le loisir de retracer fidèlement ses origines et celles de tous ses habitants, et ce, depuis la fondation de Port-Royal (en 1604) et de Québec (en 1608).

L'ordonnance Villers-Cotterets stipule à l'article 51 ce qui suit : « *Aussi sera fait registre, en forme de preuve, des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de la nativité, et par l'extrait dudit registre, se pourra prouver le temps de majorité ou de minorité et sera pleine foy a cette fin...* » L'article 53 s'inscrit ainsi : « *Et lesquels... curés, seront tenus mettre lesdicts registres par chacun an et par devant le greffe du prochain siege du bailli ou sénéchal royal (juges royaux) pour y estre fidelement gardés et y avoir recours, quand mestier et besoin sera...* »

L'ordonnance a été très mal appliquée; à cette époque, beaucoup de curés savaient à peine écrire : ils étaient incapables de tenir un registre, ou n'en voyaient pas la nécessité. Après tout on s'en était bien passé pendant des siècles. Devant une telle inertie, la monarchie ne baissa pas les bras. En 1579, Henri III promulgue l'ordonnance de Blois, qui menace de poursuites les curés paresseux ou négligents : ...« *enjoignons à nos greffiers en chef de poursuivre par chacun an tous curés, ou leurs vicaires, du ressort de leurs sièges, d'apporter dedans deux mois, après la fin de chaque année, les registres des baptêmes... de leurs paroisses faits en icelle année... Autrement, et à la faute de se faire par lesdits curés ou leurs vicaires, ils seront condamnés es dépens de la poursuite faite contr'eux, et néanmoins contraints par saisie de leur temporel. ( c'est-à-dire de leurs revenus ), d'y satisfaire et obéir.* »

Les menaces d'Henri III eurent peu d'effets, ce qui montre les limites du pouvoir réel de la monarchie, en ce siècle qui précède le triomphe de l'absolutisme. En réalité il fallut attendre le règne de Louis XIV pour que les curés tiennent pratiquement partout des registres fiables; en 1667, le Code Louis, promulgué à Versailles par le roi Soleil reprend les dispositions de François 1<sup>er</sup> et d'Henri III en les élargissant, puisque...« *seront faits par chacun an deux registres...* » Et le texte de préciser les moindres détails. Article 9 : *Dans l'article des baptêmes sera fait mention du jour de la naissance et seront nommés l'enfant, le père et la mère, le parrain et la marraine. Article 13 : Enjoignons à tous curés ou vicaires... de satisfaire à tout ce que dessus, à peine d'y être contraints, les ecclésiastiques, par saisie de leur temporel...* »

Le roi fut obéi presque partout : l'absolutisme était installé; et le niveau d'instruction du clergé avait beaucoup augmenté depuis le XVI<sup>e</sup> siècle; surtout grâce à la création des séminaires. C'est pourquoi nous disposons aujourd'hui presque partout de registres de baptême, quand ils ont pu échapper aux incendies et aux destructions. Paris est l'exemple le plus connu de ces disparitions puisque tout l'état civil ancien fut brûlé pendant la semaine sanglante de la Commune en 1871.

**Cécile Choinière**

**Membre de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux**

---

*Pêle-mêle en histoire...généalogie...patrimoine...  
des suggestions... de Gilles Bachand*

---

**Une lecture historique ou généalogique**



Dans l'histoire du Québec, les événements de 1837 et 1838 tiennent une place d'une importance indiscutable. Révolution manquée, l'ombre de cet échec plane sur l'imaginaire politique jusqu'aux référendums de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Mais ces événements sont aussi un moment fondateur d'une importance insurpassée pour une idéologie qui a pourtant connu plusieurs mutations: le républicanisme québécois. Ivan Lemonde, *Aux quatre chemins Papineau, Parent, La Fontaine et le révolutionnaire Côté en 1837 et 1838*, Montréal, Lux 2018. 248 pages.

## Nouveaux membres de la Société

**Nous vous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisirs parmi nous**  
Guy Bienvenue, Guy Benjamin, Pierrette Viens-Giroux, Guy Giroux

### ***PROCHAINES RENCONTRES DE LA SHGQL*** **---À mettre à votre agenda---**

#### *Journée nationale des Patriotes*

Dans le cadre de la journée nationale des Patriotes, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux vous donne rendez-vous au monument des Patriotes des Quatre Lieux à Saint-Césaire. Pour l'occasion, il y aura levée du drapeau et discours de circonstance.

Apportez votre chaise et venez commémorer la mémoire des Patriotes des Quatre Lieux.

***Rendez-vous le 21 mai à 13 h 30 au parc Neveu ( coin Neveu et Saint-Paul ),  
Saint-Césaire.***

*Bienvenue à tous.*



	<p><b>BRUNCH-BÉNÉFICE</b></p> <p>Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux</p> <p>Dimanche 27 mai 2018 à 11 h 30</p> <p>Salle de la FADOQ 1372, rue Notre-Dame Saint-Césaire</p> <p>Coût : 25,00\$ taxes comprises ( service non compris )</p>	
<p>38 ans à votre service</p>	<p>001</p>	<p>001</p>

**Billets en vente à notre secrétariat ou auprès des membres du CA**

# Activités de la SHGQL

## 10 avril 2018

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à notre repas traditionnel de cabane à sucre à Saint-Paul-d'Abbotsford. Nous avons eu le plaisir de recevoir notre député au Fédéral Pierre Breton et le maire de Saint-Paul-d'Abbotsford, Robert Vyncke. Les gens présents ont apprécié ce repas toujours délicieux. Les bénéfices engendrés par le dîner permettent de poursuivre nos activités pour les citoyens des Quatre Lieux.

## 18 avril 2018

Rencontre du conseil d'administration. Voici quelques points à l'ordre du jour : La campagne de financement, le sentier patrimonial et historique de Saint-Césaire, le calendrier 2019, le brunch 2018, la formation : le registre foncier du Québec, visite culturelle dans le Vieux Terrebonne, etc.

## 24 avril 2018

La conférence de M. Marcel Ostiguy à Saint-Césaire fut un très beau succès. Plus de soixante-dix personnes étaient présentes, pour entendre M. Ostiguy nous relater son cheminement en affaires. Nous avons donc eu l'occasion de découvrir le monde de la conserverie au Québec de 1950 à 2007 par l'entremise de ses compagnies successives. Au nom du conseil d'administration, nous tenons à le remercier pour nous avoir fait part de cet excellent parcours dans le monde agroalimentaire québécois de la transformation des légumes et par ricochet dans des entreprises dont Les Aliments Carrière situées à Saint-Césaire et dans la région.



## Nouveautés à la bibliothèque ou aux archives de la SHGQL

*Toutes nos nouvelles acquisitions ou dons sont systématiquement exposés dans le présentoir de nouveautés pour une période d'environ un mois, puis placés sur les rayons de notre bibliothèque ou directement dans nos archives.*

### Acquisition par la SHGQL

Lambert, Pierre, *Au cœur de la vallée du Richelieu McMasterville 100 ans d'histoire !* Les Éditions Histoire Québec et la Société d'histoire de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, 2017, 124 p.

### Don de Lucette Lévesque

Notices nécrologiques des Quatre Lieux, Rougemont, Lucette Lévesque, 2017, 156 p.

Ce cartable est déposé dans la section : Références généalogiques, sur le rayon : Notices nécrologiques de la bibliothèque.

### Don de Cécile Choinière

Rousseau, Louis, et Remiggi, Frank W. *Atlas historique des pratiques religieuses Le Sud-Ouest du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 235 p.

Livre très intéressant pour comprendre le fonctionnement des paroisses religieuses, des Fabriques, le rôle des curés, et aussi bien entendu de toutes les pratiques religieuses de l'époque et beaucoup d'autres sujets

## Nos activités à venir été 2018

21 mai	Membres et amis ( es ) Invités Apportez votre chaise	<b>Journée nationale des Patriotes –</b> Levée du drapeau 13 h 30 Gratuit	Monument des Patriotes Parc Neveu Saint-Césaire
27 mai	Membres et amis ( es ) Invités	<b>Brunch annuel</b> 11 h 30 Visite du Centre Saint-Joseph ( couvent ) 14 h 00 Coût : 25\$	Salle de la FADOQ 1372, rue Notre-Dame Saint-Césaire Traiteur : Chalet de l'Érable
2 et 3 juin	Membres et amis ( es ) Invités	<b>Vente de nos publications et livres usagés</b> Gratuit	Route 112 Saint-Césaire
8 août	Membres et amis ( es ) Invités	<b>Visite historique – vieux Terrebonne</b> Départ en autobus – stationnement de l'église de Saint-Césaire 8 h 30 Coût : 30\$	Saint-Césaire – Terrebonne – Saint-Césaire
28 septembre	Membres et amis ( es ) Invités Apportez votre belle tasse à thé	<b>Thé à l'anglaise</b> En après-midi Visite de l'église Exposition de tasses de thé anciennes Coût : 10\$	Église anglicane Saint-Thomas Rougemont

### Un sentier patrimonial et historique à Saint-Césaire

Comme certains d'entre vous l'avez certainement vu dans le journal *La Voix de l'Est*, la Société a obtenu un contrat pour réaliser un sentier patrimonial et historique pour la ville de Saint-Césaire. Une fois terminé, il devrait comporter une douzaine de panneaux posé sur des lutrins en aluminium. Un dépliant illustré fera connaître ce circuit patrimonial aux citoyens de Saint-Césaire et aux visiteurs. Cette année nous commençons par trois panneaux explicatifs : Le couvent, le collège et le monument de l'abbé André Provençal.

### 1822-2022, 200 ans d'histoire à Saint-Césaire

# Nos activités en image



Le président Gilles Bachand, s'adressant aux personnes présentes lors du dîner de cabane à sucre



Une partie de l'assistance au repas de cabane à sucre



M. Marcel Ostiguy discutant avec Gilles Bachand, président de la SHGQL



M. Marcel Ostiguy s'adressant à l'assistance lors de sa conférence à Saint-Césaire le 24 avril 2018

## Merci à nos commanditaires



T. : 450 469-3090  
info@coteaurougemont.ca

POUR VOS ÉVÉNEMENTS  
T. : 514 467-2519  
marie-eve.molloy@coteaurougemont.ca

VIGNOBLE ET CIDRERIE  
COTEAU ROUGEMONT

1105, Petite Caroline  
Rougemont (Québec) J0L 1M0

coteaurougemont.com 



**PIERRE BRETON**  
DÉPUTÉ DE SHEFFORD

450 378.3221  
Pierre.Breton@parl.gc.ca

Liberal

**Claire Samson**  
Députée d'Iberville

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française et pour la région de la Montérégie



Place aux citoyens

Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 3.89  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Tél. : 418 644-1458  
Télec. : 418 528-6935  
claire.samson@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription  
327, 2<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2X 2B5  
Téléphone : 450 346-1123  
Sans frais : 1 866 877-8522  
Télocopieur : 450 346-9068  
claire.samson.iber@assnat.qc.ca



Coopérer pour créer l'avenir

Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska  
Caisse Desjardins de la Pommeraie



C de C

Chevaliers de Colomb  
conseil 3105 Saint-Paul-  
d'Abbotsford



**F. MÉNARD**  
QUALITÉ BOUCHERIE QUÉBÉC

TROIS ADRESSES

- Ange-Gardien
- Longueuil
- St-Alphonse-de-Granby

WWW.FMENARD.COM

Tél./Phone : 450 469-4840 Fax : 450 469-2388



**TREMCAR**  
TREMCAR ST-CÉSaire INC.  
MANUFACTURIER DE SEMI-REMORQUES CITERNES  
MANUFACTURER OF TANK TRAILER

USINE DE PRODUCTION / PRODUCTION PLANT  
1025, rue Neveu, Saint-Césaire (Québec) Canada J0L 1T0



Société  
Saint-Jean-Baptiste  
Richelieu-Yamaska

SSJBRY

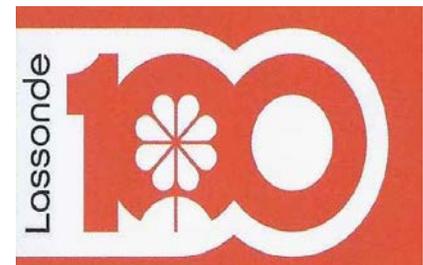
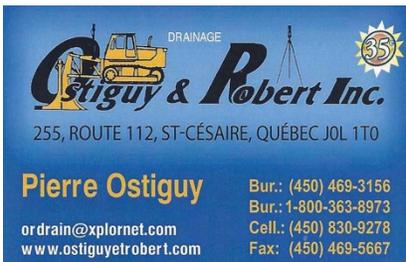


estrie  
richelieu  
MUTUELLE D'ASSURANCE AGRICOLE

770, rue Principale  
Granby (Québec) J2G 2Y7

Téléphone : 450-378-0101  
1-800-363-8971  
Télocopieur : 450-378-5189  
ger.qc.ca

Lassonde

DRAINAGE  
**Stiguy & Robert Inc.**  
255, ROUTE 112, ST-CÉSaire, QUÉBEC J0L 1T0

Pierre Ostiguy  
Bur.: (450) 469-3156  
Bur.: 1-800-363-8973  
Cell.: (450) 830-9278  
Fax: (450) 469-5667

ordrain@xplornet.com  
www.ostiguyetrobert.com

Gestion de matières résiduelles



Sylvain Gagné

530, rue Edouard  
Granby, QC J2G 3Z6  
Tél.: 450 777-4977  
Cell: 450 777-9779  
Fax: 450 777-8652  
sanieco@bellnet.ca

**SANI ECO**  
ENSEMBLE, RECUPERONS !



**COOP**  
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ  
de St-Jean-Baptiste-de-Rouville

**Chalet de l'érable**

20, Rue de la Citadelle, Saint-Paul D'Abbotsford, QC, J0E 1A0  
www.chaletdelerable.com

**OLYMEL**

On nourrit le monde

depuis 25 ans

**NRC**  
NRC INDUSTRIES.COM

**NORBERT PIGEON**

npigeon@industriesnrc.com  
T. 450.379.5796 C. 450.775.0795

**Ange Gardien**

Hôtel de ville  
Municipalité d'Ange-Gardien  
249, rue Saint-Joseph  
Ange-Gardien Qc  
J0E 1E0

Tél: (450) 293-7575  
Fax: (450) 293-6635

1111, avenue Saint-Paul  
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0  
Téléphone: 450.469.3108 poste 229  
Télécopieur: 450.469.5275  
cynthia.bosse@bellnet.ca  
www.ville.saint-cesaire.qc.ca

**Saint-Césaire**  
Ville en mouvement

**Saint-Paul d'Abbotsford**

926, rue Principale Est  
Saint-Paul d'Abbotsford, Qc J0E 1A0  
Téléphone: (450) 379-5408  
Télécopieur: (450) 379-9905  
Courriel: d.rainville@videotron.ca

**Municipalité de Rougemont**

**Culture et Communications Québec**

**ROBERT TRANSPORT**  
DEPUIS 1946

Ministre Marie Montpetit

**AU SERVICE DES GENS D'ICI**

**La Coop des Montérégiennes**

1855-551-2667

**HERBIC INC.**  
www.herbic.com

Normand Robert  
info@herbic.com

Distributeur de pesticides  
Semences et engrais  
Pulvérisateurs et accessoires  
Laveuses à pression  
Plomberie agricole

139, rang St-Ours  
St-Césaire (Qc) J0L 1T0  
Tél: 866-469-3358  
Fax: 450-460-1611  
Cell: 450-777-9588

**LM LE MATÉRIEL INDUSTRIEL INDUSTRIAL SUPPLIES**

**MICHEL SORNIN**  
msornin@lmi-caf.com  
www.lmi-caf.com

Montréal: 514.878.9675  
Rougemont: 450.469.4935  
Fax: 450.469.4786  
325, Grande Caroline  
Rougemont QC J0L 1M0

**point S**  
PNEUS ET MÉCANIQUE

Steve Hamel  
Directeur de succursale

Robert Bernard (St-Paul)  
765, Principale  
St-Paul-d'Abbotsford, Québec, J0E 1A0  
Tél 450.379.5757 - Fax 450.379.5967  
Sf 800.363.5534 - Cell 514.232.8137  
shamel@robertbernard.com

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- FREINS
- BATTERIE
- CHANGEMENT D'HAILE
- DIRECTION
- SUSPENSION
- ENTRETIEN PRÉVENTIF

**Ils ont à cœur notre histoire régionale !**